
OFPRA

**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT
D'OFFICIERS DE PROTECTION
DE L'OFFICE FRANCAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES
AU TITRE DE L'ANNEE 2016**

- SESSION DU 30 JUIN 2016 -

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Epreuve n° 1 – Composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place de l'Etat et son rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...) permettant d'évaluer l'ouverture au monde des candidats, leur aptitude à l'analyse et au questionnement ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

Le défi migratoire et l'intervention de l'Etat, aujourd'hui et demain.

Durée : quatre heures ; coefficient 4